



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée**

**Séance du 8 novembre 2018**

**CPO Lausanne**

- Parents :** Véronique **Karawa**, Leila **Ksontini**, Virginie **Langerock**, Catherine **Mancusi**,  
Claudio **Chiarini**
- Professionnels :** Christophe **Pidoux** (directeur), Stefano **Crescenzi**, Walter **Späni** (doyen),  
Guillaume **Weber**
- Organisations :** Véronique **Biollay Kennedy** (CPO) (vice-présidente), Vincent **Cruchon**  
(Maison de Quartier Sous-gare), Jean-Michel **Ruiz** (APE), Magali **Weber**  
(Servan)
- Autorités politiques :** Aude **Billard**
- Excusés/absents :** Florence **Auras**, Jacqueline **Roche-Meredith**, Rexhepi **Egzon**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 24 septembre 2018
3. Confirmation secrétaire de la séance
4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
5. Feedback de la dernière séance du Conseil des élèves par Mme Weber
6. Feedback de la séance du Conseil des établissements par Mme Biollay Kennedy
7. Feedback de l'avancement du travail des Sous-commissions
  - Accueil parascolaire
  - Communication
  - Echanges
8. Date et lieu de la prochaine séance
9. Divers et propositions individuelles

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**  
Ordre du jour accepté.
- 2. Adoption du PV du 24 septembre 2018**  
PV adopté et remerciements à M. Spaeni pour sa rédaction.
- 3. Secrétaire**  
M. Ruiz est chargé de tenir le PV de la séance.



#### 4. **Démission**

Mme Biollay Kennedy annonce la démission de Mme Jacqueline Roche-Meredith. Elle charge le quart professionnel de recruter un nouveau membre. Elle souhaite la bienvenue à Monsieur Claudio Chiarini qui se présente en quelques mots et qui rejoint le quart parents.

#### 5. **Feedback de la dernière séance du Conseil des élèves**

Selon Mme Weber, la séance du Conseil des élèves de l'Elysée, qui s'est tenue le 17 mai dernier, était placée sous le thème de « la récré ». Les représentants des élèves ont fait part de diverses propositions concernant notamment, l'ouverture de la bibliothèque en dehors des heures de cours, la création d'une salle de repos (avec canapés, poufs, ambiance décontractée) et la possibilité d'utiliser du matériel (léger) de sport durant les pauses (raquettes de badminton par exemple).

Mme Weber souligne l'ambiance constructive de cette séance du Conseil. Il est convenu qu'un délégué de la Commission assistera à la prochaine réunion du Conseil des élèves qui se déroulera au début de l'année 2019.

Indépendamment de cette séance, M. Pidoux informe la Commission du récent changement de règlement concernant l'utilisation des portables et autres Smartphones à l'intérieur (dans les locaux) de son établissement. En effet, ceux-ci sont désormais prohibés durant les récréations ainsi qu'à la pause de midi. Il précise que cette décision a parfaitement été accueillie par ses élèves qui respectent cette nouvelle directive. A ce jour aucune sanction (confiscation par exemple) n'est intervenue auprès d'un éventuel contrevenant.

#### 6. **Feedback de la séance du Conseil des établissements**

Mme Biollay Kennedy informe que le mode de fonctionnement des sous-commissions reste inchangé et qu'aucune forme de rémunération n'est envisagée pour le moment.

Il a été communiqué qu'un projet d'évaluation du système d'accueil parascolaire des 7P et 8P va prochainement voir le jour. A ce sujet, les organisateurs souhaitent rencontrer tous les représentants des parents afin de recueillir leur sentiment à ce sujet. Mmes Ksontini et Karawa représenteront la Commission de l'Elysée.

#### 7. **Feedback de l'avancement du travail des Sous-commissions**

a) Accueil parascolaire :

Suite à la séance du 24 septembre, la situation n'a guère évolué. Cependant, M. Pidoux informe la Commission que la piste du « restaurant voisin » semble abandonnée pour le moment pour des raisons de coûts mais qu'une formule utilisant des « box froids » est à l'étude. Ces box seraient ensuite placés dans un four micro-onde afin d'en réchauffer le contenu « prêt-à-consommer ». Cette solution s'éloigne du projet initialement imaginé.

Une séance de travail a néanmoins été fixée avec une entreprise de « restauration collective » afin d'évaluer la faisabilité du projet.

M. Pidoux affiche clairement sa volonté de faire avancer le projet et de saisir l'occasion de mettre à profit pour ses élèves (entre 40 et 60 élèves) l'espace mis à disposition par l'HESAV. Il précise également que pour le moment seul deux jours sont concernés, à savoir les mardis et jeudis, car ces deux jours les élèves reprennent leurs cours à 13h00.

Enfin, il est à noter que Mme Billard a transmis les grandes lignes du projet au municipal M. Payot. Ce dernier encourage les responsables de l'Elysée ainsi que la Commission à poursuivre leur effort.



## b) Communication :

Mme Ksontini informe la Commission qu'une première séance a eu lieu mercredi dernier avec Mme De Pietro et Mme Gonzalez en vue d'améliorer le site internet. Les intervenants ont pu faire part de leurs observations à ce sujet. A la suite de quoi, il a été décidé d'organiser une nouvelle séance regroupant l'ensemble des contributeurs afin de faire avancer le projet.

Plusieurs dates « à choix » ont été prévues à cet effet et la date du 26 novembre 17h00 a été retenue.

## c) Echanges :

M. Crescenzi fait part à la Commission de son idée de proposer une activité physique qui pourrait être partagée à la fois par les élèves, les parents et les enseignants de l'établissement de l'Elysée. Il estime, au vu de son expérience, qu'il serait salutaire d'encourager bon nombre d'élèves à se remettre à une activité physique plus régulière.

Au début, il avait pensé organiser un « club de marche » puis, à la suite des entretiens au sein de la Sous-commission, il a été convenu d'orienter le projet vers deux manifestations lausannoises à savoir :

- les 20km de Lausanne (dates 4 et 5 mai 2019)
- le Marchethon de Lausanne (date le 5 octobre 2019).

L'idée étant d'organiser au sein de l'établissement non seulement un mouvement incluant des séances d'entraînement collectives, mais également une inscription groupée sous la « bannière » de l'établissement de l'Elysée.

Suite à cette présentation, les membres de la Commission ont porté leur choix, à l'unanimité, sur une participation des 7P, 8P et 9H (sur la base du volontariat naturellement) au Marchethon 2019.

Des contacts seront pris rapidement par M. Ruiz avec le Conseil d'organisation du Marchethon afin d'en évaluer la faisabilité.

## 8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Le jeudi 7 février 2019 à 18h30 à la Maison de Quartier Sous-Gare.

## 9. Divers et propositions individuelles

Néant.

La séance est levée à : 20h40

Jean-Michel Ruiz  
Membre Organisations, secrétaire de la séance

Lausanne, le 12 novembre 2018

Lausanne, juin 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
sepscet@lausanne.ch